



**alec**

AGENCE LOCALE  
DE L'ÉNERGIE  
ET DU CLIMAT

Nancy Grands Territoires



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Nancy Grands Territoires

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023**

# alec

AGENCE LOCALE DE  
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
Nancy Grands Territoires



BENVENUE

DU LUNDI AU VENDREDI  
12h et de 17h30 à 19h30  
03 83 25 87  
alec-nancy.fr



## Édito

Une bonne nouvelle en lien avec le climat est suffisamment rare pour mériter d'être partagée largement. Elle permet de cultiver l'optimisme, nécessaire à notre passage collectif à l'action, alors je vous la partage : la France a connu, pour la première fois en 2023 et hors crise Covid, une baisse de ses émissions de gaz à effet de serre annuelles en adéquation avec ses objectifs de décarbonation à l'horizon 2030. Ces résultats démontrent non seulement que les objectifs fixés sont réalistes et à notre portée, mais ils nous appellent également à redoubler d'efforts pour bel et bien inscrire cette baisse dans la durée.

C'est tout le sens du renforcement des moyens attribués à l'ALEC cette année, dont l'activité d'accompagnement à la rénovation énergétique des habitants, des copropriétés et des communes est toujours très dense. L'ALEC joue un rôle clé : elle accompagne les territoires dans leur transition énergétique vers un modèle plus vertueux, où l'amélioration du quotidien des habitants et la qualité de vie ne rentrent pas en opposition avec les logiques de développement et de renforcement de leur attractivité. Pour lui permettre de répondre au besoin grandissant d'ingénierie territoriale neutre, indépendante et d'accompagnement aux changements des acteurs du territoire, nous devons continuer à la renforcer afin de nous montrer à la hauteur de l'enjeu.

Je félicite l'ensemble de l'équipe qui s'investit entièrement pour répondre avec expertise et réactivité aux nombreuses sollicitations qu'elle reçoit, tout en gardant cette capacité à se développer et explorer de nouveaux champs d'actions susceptibles d'apporter une réponse aux enjeux énergétiques du moment et à venir. Ce rapport d'activités illustre la richesse des actions partenariales menées. Bonne lecture !



**Laurence WIESER**

*Présidente de l'ALEC Nancy Grands Territoires,  
Conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités actives  
et à la qualité de l'air - Métropole du Grand Nancy  
Conseillère municipale de Laxou*

# ALEC Nancy Grands territoires RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



## Sommaire

L'ALEC Nancy Grands Territoires .....	04 et 05
<hr/>	
L'Espace Conseil FRANCE RÉNOV' (ECFR):	
> ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS :	
Présentation et chiffres clés .....	06 et 07
Zoom sur l'actualité 2023 de l'ECFR .....	08
Les faits marquants .....	09
> ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS :	
Présentation, chiffres clés et faits marquants .....	10
Programme RECIF .....	11
> ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS :	
Présentation et chiffres clés .....	12
Les faits marquants .....	13
<hr/>	
Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) :	
> ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS :	
Présentation et chiffres clés .....	14 et 15
Les faits marquants .....	16
Zoom sur l'actualité 2023 du CEP .....	17
<hr/>	
La vie de l'association .....	18
<hr/>	
Rapport financier 2023 .....	19

# L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires est une structure territoriale qui fait la promotion des économies d'énergie, du développement des énergies locales et de la transition énergétique. Elle a été fondée en 2007 sous l'impulsion de la Métropole du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

L'ALEC sensibilise, informe et accompagne les particuliers, collectivités, entreprises, professionnels du bâtiment et de la transaction immobilière de manière indépendante et objective. Ses actions couvrent les territoires de la Métropole du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et de Seille et Grand Couronné (18 300 habitants).

Les membres actifs sont répartis en 4 collèges :

- 1 **les collectivités territoriales** : la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, les communes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Malzéville, Maxéville, Fléville-devant-Nancy, Ludres, Vandœuvre-lès-Nancy, Nancy, Saulxures-lès-Nancy, Dommartemont et Art-sur-Meurthe.
- 2 **les administrations publiques et les représentants professionnels** : la FFB (Fédération Française du Bâtiment) de Meurthe-et-Moselle, l'OMh (Office Métropolitain de l'habitat) du Grand Nancy et Batigère Nord-Est.
- 3 **les énergéticiens** : Dalkia, EDF, GRDF, Engie et Enedis.
- 4 **les associations** : le CPIE de Nancy-Champenoux, Envirobat Grand Est, l'ONPA (Office Nancéien des Personnes Âgées), ATMO Grand Est, Réciprocité, Synergie-Habitat, les Shifters Nancy, Afolor et Qualibat.

L'ALEC élabore également des projets avec l'aide de ses partenaires techniques, financiers et institutionnels que sont l'ADEME, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et le PETR Val de Lorraine.

## L'ALEC est membre du réseau FLAME



L'ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat) qui représente officiellement le réseau français des agences de l'énergie, composé de 40 ALEC et plus de 400 collaborateurs, s'adressant à plus de 17 millions de Français (25 % de la population).

« Des organismes d'animation territoriale appelés *agences locales de l'énergie et du climat* peuvent être créés par les collectivités et leurs groupements.

Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national.

Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. »

*Code de l'énergie - Article L211-5-1 - Créé par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 192*

## MEMBRES DU BUREAU (en date du 16/05/2024)



**Présidente**  
Laurence WIESER  
(Métropole du Grand Nancy)



**1<sup>er</sup> Vice-président**  
Bertrand KLING  
(Métropole du Grand Nancy)



**2<sup>ème</sup> Vice-président**  
Christopher VARIN  
(Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois)



**3<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Véronique SCHEFFLER  
(Communauté de Communes Seille & Grand Couronné)



**Trésorier**  
Jean-Baptiste ARNOULD  
(Enedis)



**Secrétaire**  
Roger PREVOST  
(CPIE Nancy Champenoux)

## L'ÉQUIPE

L'équipe de l'ALEC (en date du 16/05/24) se compose de 11 salariés répartis en 3 pôles :



### PÔLE PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

> Espace Conseil France Rénov' :

Thibaud DIEHL - Responsable du pôle

Bérenger BIRCKEL - Conseiller / référent copropriétés

Guillaume THIRIET - Conseiller / référent professionnels

Luka HOWLEY - Conseiller

Lucie VILLEMEN - Conseillère / référente entreprises TPE/PME (jusqu'en mars 2023)

Fabien COLLET - Conseiller

> Fonds Air Bois :

Elie LEMARQUIS - Animateur (depuis le 01/10/23)



### PÔLE COLLECTIVITÉS

> Conseil en Énergie Partagé :

Pierre ADAM - Responsable du pôle

Aurélien DESSEMME - Apprenti Conseiller Énergie (du 02/10/23 au 31/08/24)

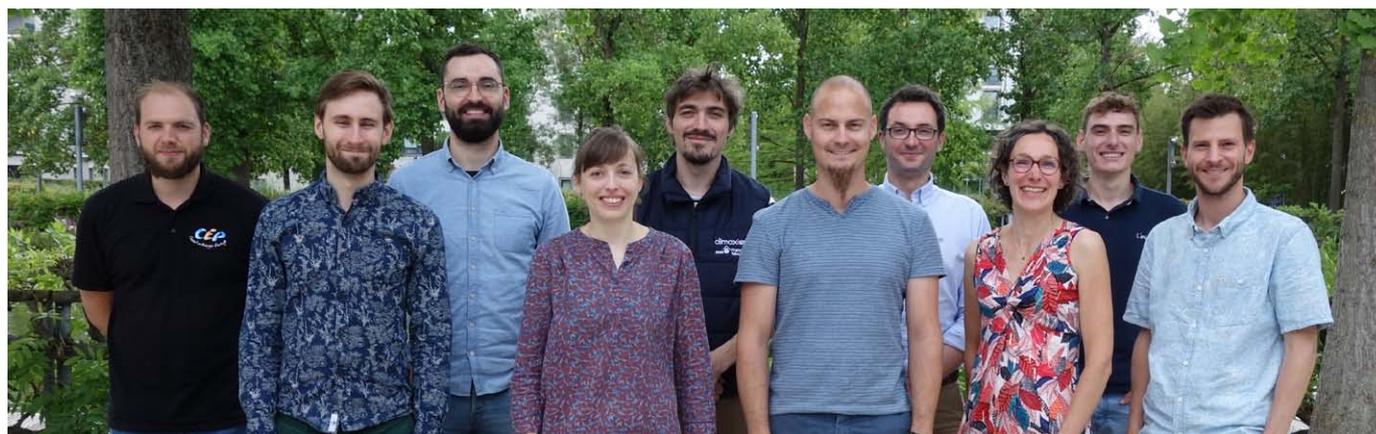


### PÔLE DIRECTION ET COMMUNICATION

Guillaume LAVIER - Directeur

Hélène LAMY - Gestionnaire administrative et financière

Fanny RUHMANN - Chargée de communication



Grâce aux conseils prodigués par l'ALEC en 2023 :



**3 165 tonnes**

éq. CO<sub>2</sub> évitées dans l'atmosphère soit l'équivalent de 24 millions de km en voiture



**14,5 millions**

de kWh économisés soit la consommation d'énergie annuelle de 828 foyers lorrains



**32,2 millions€**

d'investissements au niveau local

# ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS



**L'Espace Conseil France Rénov' : un accompagnement pour guider gratuitement les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.**

L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR), est le service public informant et accompagnant gratuitement les particuliers dans leur démarche de rénovation énergétique.

Les conseillers proposent des informations personnalisées, objectives, indépendantes et gratuites et un accompagnement technique global permettant au maître d'ouvrage de mener à bien son projet de rénovation énergétique. Ils clarifient le projet pour un passage à l'acte sécurisé.

## Informer les particuliers

Les informations délivrées par l'ECFR concernent l'ensemble des aspects de maîtrise de l'énergie dans l'habitat :

- la sobriété dans les usages énergétiques ;
- l'efficacité du bâtiment et des systèmes ;
- la production d'énergies renouvelables ;
- le suivi des consommations pour mesurer l'impact des actions mises en place.

Tout au long de leur projet, les particuliers peuvent contacter gratuitement, autant de fois que nécessaire, les conseillers.

## Accompagner les particuliers

L'ECFR accompagne les particuliers dans :

- la définition et la clarification des solutions techniques ;
- l'orientation vers des professionnels labellisés RGE ;
- la relecture des devis ;
- la mobilisation des aides financières ;
- l'approche globale de la rénovation.

## Sensibiliser les particuliers

L'ECFR organise et participe à de nombreuses animations à destination du grand public.

Ces actions de terrain, qui peuvent prendre la forme d'ateliers thématiques, de balades thermographiques ou encore de stands d'information (cf. « les faits marquants » page 09), visent à faire connaître et promouvoir la rénovation.

## Les conseillers France Rénov'



**Thibaud Diehl**  
Responsable  
Espace Conseil  
France Rénov'



**Bérenger Birckel**  
Conseiller / Référent  
copropriétés  
cf. p. 10



**Guillaume Thiriet**  
Conseiller / Référent  
professionnels  
cf. p. 11



**Lucie Villemin**  
Conseillère  
(jusqu'au 28/02/23)  
Référente  
entreprises  
cf. p. 12



**Luka Howley**  
Conseiller



**Fabien Collet**  
Conseiller  
(depuis le 05/06/23)

## Chiffres clés



**3 850**  
CONSEILS  
délivrés

**1 617**  
CONSEILS  
approfondis



**78**  
VISITES-  
CONSEILS



**141**  
OUTILS DE  
MESURE  
empruntés par  
**88**  
personnes



**65**  
ANIMATIONS  
sensibilisant plus de  
**12 000**  
personnes

11 STANDS D'INFO

10 INTERVENTIONS  
MÉDIA

18 ATELIERS ET  
CONFÉRENCES

5 BALADES THERMO

12 QUIZ

10 AUTRES ANIMATIONS



## 3 lieux de permanences

Maison de l'Habitat et du Développement Durable  
Métropole du Grand Nancy

métropole  
GrandNancy

634 RDV

Siège de la Communauté  
de Communes des Pays  
du Sel et du Vermois

Sel  
& Vermois

31 RDV

Espace France Services  
Communauté de Communes  
Seille et Grand Couronné

SEILLE  
GRAND  
COURONNÉ

20 RDV

## Le parcours de la rénovation



1  
Concevoir et optimiser  
le projet

2  
Démarrer et accompagner  
les travaux

3  
Finir les travaux  
et suivre les résultats

### Quel est l'impact de notre service ?

1 particulier qui passe à l'acte grâce à  
l'ECFR économise en moyenne 5750 kWh,  
évite 1,3 T de gaz à effet de serre et génère  
19500€ de travaux sur le territoire.

### TOP 3 des conseils délivrés :

1. Aides financières
2. Isolation thermique
3. Chauffage / eau chaude

## Les travaux réalisés



2175

LOGEMENTS  
INDIVIDUELS



rénovés ou en cours de rénovation



313

projets de  
RÉNOVATION  
GLOBALE

+



294

projets avec un  
BOUQUET DE  
3 TRAVAUX

+



352

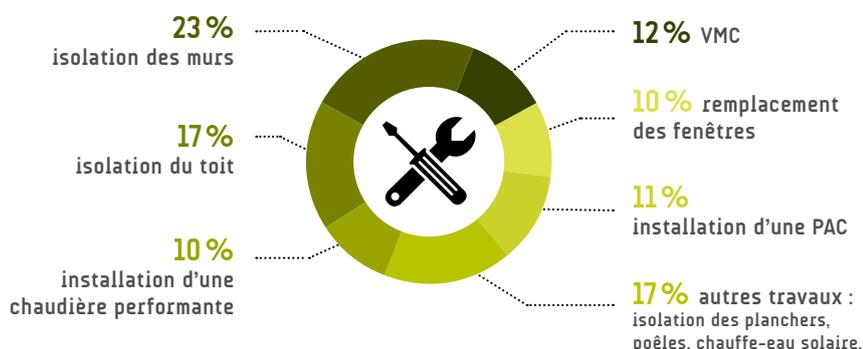
projets avec un  
BOUQUET DE  
2 TRAVAUX

+



1003

projets en  
MONO LOT  
DE TRAVAUX



Sylvie M.

« Grand merci à Fabien pour son expertise et ses conseils. Mon dossier est en cours. Il a su planifier les améliorations et travaux énergétiques indispensables à mon habitation pour gagner en confort et bien sûr financièrement. Je conseille vivement l'ALEC ! »

# SENSIBILISATION

## > BALADES THERMOGRAPHIQUES

En 2023, l'Espace Conseil France Rénov' a été sollicité par plusieurs collectivités adhérentes à l'ALEC pour proposer aux habitants l'une de ses animations phares, à savoir : une balade thermographique.

Lors de ces balades « thermo », l'objectif est de repérer sous l'œil de caméras infra-rouges les pertes d'énergie liées aux défauts de construction et d'isolation des maisons d'un quartier. Les habitants participants à la balade parcourent leur quartier et découvrent caméra au poing leur logement. Le Conseiller France Rénov' explique et commente les images et les points chauds détectés. Grâce à cette analyse les habitants prennent conscience des points forts et des points faibles de leur habitation et reçoivent en direct des conseils ou astuces pour corriger ceux-ci.

En 2023, 5 balades thermographiques ont été réalisées, réunissant près de 70 habitants sur les communes de Coyviller et Saint-Nicolas-de-Port (Communauté de Communes des Pays du Sel et Vermois), de Laître-sous-Amance (Communauté de Communes Seille et Grand Couronné) et de Villers-lès-Nancy et Saulxures-lès-Nancy (Métropole du Grand Nancy).



5

balades  
thermographiques



70

habitants  
sensibilisés



Saulxures  
lès-Nancy

SAULXURES-LÈS-NANCY  
09/02/23

# ACCOMPAGNEMENT

Nancy

## > PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE DE NANCY

En 2023, l'Espace Conseil France Rénov' a poursuivi l'action initiée l'année précédente avec la Ville de Nancy dans le cadre de la conduite de son Plan de sobriété, à savoir : visiter plusieurs bâtiments du patrimoine nancéien afin de repérer les actions à mettre en place en terme de sobriété sur les usages énergétiques, mais également en terme d'efficacité concernant la maîtrise et la réduction des consommations liées à l'enveloppe thermique et aux systèmes énergétiques.

Les visites ont été réalisées sur la période de chauffe, en début d'année dans les bâtiments de la « Petite Carrière » et du « Palais du Gouvernement », et en fin d'année sur celui de l'ensemble Poirel. Grâce à la caméra thermique, certains points faibles liés à l'isolation et aux courants d'air de l'enveloppe bâti ou encore aux déséquilibres des réseaux de chauffage ont été décelés. L'approche globale du diagnostic a également permis de délivrer des conseils en terme d'amélioration du confort et de changements ou d'adaptations des usages.

Enfin, nos conseillers ont identifié des incohérences dans la gestion et la maîtrise des températures de chauffe, qui ont pu être corrigées. Lorsque les services le souhaitent, une réunion de restitution et de sensibilisation est organisée auprès des agents.



CHAUFFERIE - ENSEMBLE POIREL

# Les faits marquants en 2023

## Quiz sobriété à l'Office Métropolitain de l'habitat

L'OMh du Grand Nancy a sollicité l'ALEC pour l'aider à mener à bien et appliquer son plan de sobriété, visant à toucher à la fois les salariés de l'Office mais également les locataires de son parc de logements.

Suite à une réunion de travail visant à élaborer un plan d'action, 3 réunions de sensibilisation ont été organisées.



Par le biais d'un quiz interactif, une trentaine de salariés de l'OMh ont pu être sensibilisés et informés à la sobriété et à la maîtrise de l'énergie. Les informations recueillies ont servi à faire monter en compétence les agents qui pourront appliquer et diffuser les bonnes pratiques d'économies d'énergie.



## Cycle de conférences et réunions publiques à Houdemont

Durant l'année 2023, l'Espace Conseil France Rénov' a été sollicité par l'Association « Ecovillages » d'Houdemont pour sensibiliser les citoyens aux travaux de rénovation énergétique. En partenariat avec la Mairie, une première réunion publique a été organisée sur un thème général : quel parcours suivre pour mener à bien son projet de rénovation énergétique ?

En fin d'année, une conférence technique plus spécifique sur les travaux d'isolation thermique et notamment sur les points de vigilance dans le cadre d'une l'Isolation Thermique Extérieure (ITE) a été donnée aux habitants. Lors de cette dernière réunion, un formateur professionnel ainsi qu'un habitant ont pu témoigner devant plus de 70 houdemontais afin de les sensibiliser aux enjeux de la rénovation thermique.



## Matinales des bailleurs de la Métropole du Grand Nancy



Dans le but de promouvoir le dispositif d'intermédiation locative, la Métropole du Grand Nancy, en collaboration avec la CAF et l'ADIL, a organisé deux matinales (en juin et en novembre) à destination des bailleurs privés. Ces temps d'échanges libres avec les partenaires techniques (Maison de l'Habitat et du Développement Durable et Grand Nancy Habitat) furent l'occasion d'informer près de 70 propriétaires sur les dispositifs réglementaires (nouveaux DPE et obligations de sortie de « passoires thermiques ») ainsi que sur les dispositifs d'aides incitatives les encourageant à rénover leur parc locatif.

## Défis « énergie » et « eau » des familles de la Métropole du Grand Nancy

De février à avril 2023, la Métropole a organisé le défi « Déclics » dont les objectifs étaient de suivre les consommations d'une petite centaine d'habitants de la Métropole et de les accompagner à réaliser des économies d'énergies.

Les équipes constituées de familles, de collègues, d'amis ou d'élus, ont pu s'affronter pour réaliser le plus d'économie d'énergie possible.

L'Espace Conseil France Rénov' a été référent technique du défi pour les guider, via des formations aux capitaines d'équipe, une sensibilisation et des conseils personnalisés délivrés au fil de l'eau à tous les participants.



Un second défi a été lancé au cours de l'été sur la thématique des économies d'eau. Durant un mois, l'Espace Conseil a formé la cinquantaine de participants mais également suivi et accompagné ceux rencontrant des problèmes de surconsommations.

## Conférences sur le photovoltaïque à Malzévill



Souhaitant lancer une dynamique citoyenne sur les projets collectifs et participatifs de production d'énergies renouvelables, la commune de Malzévill a organisé - en partenariat avec l'ALEC et les associations Clair'Volt et le CAUE 54 - une réunion publique d'information et de sensibilisation à destination des habitants.

L'Espace Conseil France Rénov' est tout d'abord intervenu pour délivrer des informations et des conseils généraux sur le photovoltaïque en autoconsommation. Lors des deux réunions suivantes organisées sous le format d'ateliers, l'ALEC a participé à l'organisation et au cadrage de la dynamique lancée auprès d'une trentaine de participants pour construire le projet citoyen d'énergie renouvelable.



# ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS

50 000, c'est le nombre de logements en copropriété présents sur le territoire de l'ALEC. Pour cette raison, l'ALEC propose depuis 2012 un service d'accompagnement spécifique aux copropriétaires.

Dizaines voire centaines de décisionnaires, prise de décisions en Assemblée Générale, intérêts divergents entre propriétaires, réglementation spécifique, contraintes techniques particulières... Telles sont les différences majeures entre l'accompagnement d'un logement individuel et d'une copropriété. Pourtant, le parc de logements collectifs est vieillissant (près de 2/3 des immeubles construits avant la première réglementation thermique de 1974) et souvent peu rénové d'un point de vue énergétique, il représente donc un véritable gisement d'économies d'énergie potentiel et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Informier et outiller les acteurs de la copropriété

Forte de 14 ans d'expérience, l'expertise de l'ALEC en matière de conseil aux copropriétés nous permet ainsi de renseigner et d'accompagner

les copropriétés grâce à :

- des conseils sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables : bonnes pratiques d'éco-consommation, travaux d'isolation, de chauffage et de rénovation globale ;
- des conseils sur les obligations réglementaires relatives à l'énergie ;
- un accompagnement pour la réalisation d'un audit énergétique et le vote en Assemblée Générale d'un Plan Pluriannuel d'Investissements ;
- un accompagnement pour l'analyse et l'optimisation des contrats d'énergie de la copropriété (approvisionnement, exploitation...) ;
- des informations sur les équipements et matériaux accessibles sur le marché ;
- des informations sur les aides financières existantes : MaPrimeRénov', Certificats d'Economie d'Energie, Climaxion, éco prêts à taux zéro, aides financières des collectivités... ;
- un relais, si nécessaire, vers l'ensemble des organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande.



**96** CONSEILS DÉLIVRÉS

**57** Conseils simplifiés + **39** Conseils approfondis



**9** CHARTES d'accompagnement SIGNÉES

« Avoir bénéficié d'un dispositif d'accompagnement personnalisé a été d'une grande aide. Nous n'aurions pas pu non plus nous passer de maîtrise d'œuvre. Nous sommes très satisfaits du confort en hiver comme en été! »

Copropriétaires  
Villers-Lès-Nancy

## Type de projets



**73** COPROPRIÉTÉS =



**7**

projets de  
RÉNOVATION  
GLOBALE



**4**

projets avec un  
BOUQUET DE  
3 TRAVAUX



**4**

projets avec un  
BOUQUET DE  
2 TRAVAUX



**22**

projets en  
MONO LOT  
DE TRAVAUX



**36**

copropriétés  
en cours de  
réflexion

## Les visites-conseils copropriété



Depuis le programme SARE, l'ALEC propose des visites-conseils sur place pour orienter sur les travaux nécessaires, les gains énergétiques attendus, l'estimation des coûts de travaux et les aides financières possibles en fonction de différents scénarios.

En copropriété, la visite-conseil est particulièrement appréciée car elle permet de vérifier que le programme de travaux est éligible à l'aide MaPrimeRénov' Copropriété, celle-ci étant conditionnée à un gain énergétique minimum.

En 2023, l'ALEC a réalisé 9 visites-conseils.

# Le programme **Rénovons Collectif**



« Rénovons collectif » est un programme national d'intérêt général pour lequel la Métropole du Grand Nancy et l'ALEC Nancy Grands Territoires ont été lauréates

PORTÉ PAR L'ALEC ET LA  
**métropole  
GrandNancy**

afin de promouvoir la rénovation énergétique en copropriété et de sensibiliser copropriétés et acteurs du secteur à son importance.

L'ensemble du programme a été pensé pour mettre en valeur les bénéfices de la rénovation énergétique afin de donner envie à chaque cible (collectivités, copropriétaires, syndicats, professionnels) de s'impliquer et se lancer. En France, le programme « Rénovons collectif » aura regroupé 57 collectivités, toutes engagées pour que

la rénovation énergétique des copropriétés soit massifiée, et aura permis l'organisation de plus de 360 événements d'information-sensibilisation et 51 campagnes de communication locales pour sensibiliser près de 20 millions de résidents et engager plus de 85 000 copropriétés vers un projet de rénovation énergétique.

## En quoi consistait le programme Rénovons Collectif ?

Principalement à promouvoir la rénovation énergétique ambitieuse et performante des copropriétés ainsi que les outils et dispositifs d'accompagnement présents sur la Métropole (ALEC, MHDD, SAPL Grand Nancy Habitat) en mesure d'apporter, dans leur domaine respectif, un accompagnement aux copropriétés désireuses de se lancer dans la rénovation énergétique de leur immeuble.

## Les actions réalisées par l'ALEC à destination des copropriétés sur la Métropole du Grand Nancy



**2 RÉUNIONS PUBLIQUES** d'informations sur la rénovation énergétique (acteurs, évolutions réglementation, aides financières...)



**1** campagne de **COMMUNICATION**



**2 BALADES THERMOGRAPHIQUES**, caméra thermique au point, pour sensibiliser sur les déperditions thermiques



**TROPHÉES DES COPROPRIÉTÉS** rénovées pour récompenser 3 lauréats et mettre en lumière des rénovations exemplaires



**2 ATELIERS** à destination des élus de la Métropole



**1 COURRIER D'INFORMATION-SENSIBILISATION** dans 22 500 boîtes aux lettres de copropriétés et à destination de leurs syndicats de copropriétés



**2 PETITS DÉJ'** à destination des syndicats de copropriété



**6 FICHES DE RETOUR D'EXPÉRIENCE** de copropriétés rénovées de manière performante



**1 APPEL À CANDIDATURES** pour le lancement d'un catalogue des professionnels de la copropriété

# ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

L'Espace Conseil France Rénov' s'investit activement pour mobiliser les professionnels autour des enjeux de la rénovation énergétique.

Les professionnels du bâtiment et de l'immobilier sont de plus en plus sollicités pour répondre aux demandes des particuliers souhaitant réaliser des travaux et mobiliser les dispositifs d'aides financières en vigueur.

À travers son expertise, l'ALEC travaille en interaction avec les professionnels locaux pour favoriser leur montée en compétence et ainsi mieux conseiller leurs clients.

## Informier, outiller et accompagner les professionnels du bâtiment

Les conseillers France Rénov' proposent aux entreprises :

- des conseils approfondis sur l'application des taux de TVA applicables sur les travaux ;

- des informations sur les subventions et aides financières mobilisables pour leurs clients ;
- des conseils et outils pour rédiger ses devis conformes pour mobiliser les aides ;
- de l'information dans le cadre d'événements thématiques ou de matinales d'informations ;
- des conseils personnalisés pour obtenir des certifications et se former à la rénovation performante.

## Mobiliser et sensibiliser les acteurs de l'immobilier

Dans le cadre du programme ACTIMMO, l'ALEC a développé une méthodologie pour mobiliser et former les professionnels de la transaction immobilière (agents immobiliers, conseillers bancaires et notaires) afin de mieux prendre en compte la rénovation énergétique à l'occasion des transactions immobilières.

Ces actions s'adressent également aux agences immobilières et/ou syndicats en charge de la gestion immobilière d'immeubles ou de logements d'habitation.



### Conseils délivrés



**200** CONSEILS =

**73%** + **2%** + **25%**

Professionnels du bâtiment (RGE, architectes, bureaux d'études)

Professionnels de l'immobilier

Autres



**14**

### ACCOMPAGNEMENTS

techniques pour des entreprises ou associations tels que : agence d'assurance, cabinet d'avocat, maison médicale, commerce, etc.

### Sujets

**80%**  Les aides financières  **20%**  La réglementation

### Formation des professionnels



**13** ANIMATIONS organisées



**165** PROFESSIONNELS sensibilisés =

**150** Professionnels du bâtiment + **15** Professionnels de l'immobilier

# Les faits marquants en 2023

## Accueil et animation de la journée régionale QUALIBAT Grand Est



En fin d'année, l'ALEC a accueilli la journée régionale Grand Est des chargés d'affaires Qualibat, organisme nouvellement adhérent à l'ALEC. Cette journée partenariale a été l'occasion pour les réseaux Qualibat et France Rénov', de faire connaissance et d'échanger sur leurs pratiques, afin d'homogénéiser les discours techniques, de partager les connaissances des acteurs ainsi que des dispositifs de l'écosystème « Rénovation énergétique de l'habitat ». La dizaine de chargés d'affaire a pu découvrir et comprendre les missions et le rôle des Espaces Conseils France Rénov', ainsi que les animations ludiques sur les thématiques de la sobriété énergétique ou encore les outils pédagogiques autour des travaux de performance énergétique.



## P'tits déj' pros sur les aides financières



En décembre, l'Espace Conseil France Rénov' a organisé au sein de l'ALEC deux sessions d'information à destination des professionnels du bâtiment. Ces matinées qui prennent la forme et l'appellation de « P'tits déj' des pros » ont mobilisé près de 50 professionnels RGE.

Ces réunions se sont appuyées sur les nouveautés annoncées pour 2024 concernant les aides financières de l'ANAH. En effet, l'idée était de présenter et d'échanger sur l'évolution du parcours d'aides, notamment sur le nouvel acteur MonAccompagnateur-Rénov'. L'objectif est de maintenir à jour les informations des professionnels et de les aider à anticiper l'impact sur leur activité.



### Formations sur les aides financières

L'ALEC intervient dans le cadre de formations à destination des professionnels. Par son expertise des dispositifs d'aides financières, les conseillers de l'Espace Conseil France Rénov' dispensent de nombreuses formations techniques notamment à l'Université de la Rénovation La Solive avec des cours en présentiel mais aussi des coachings sur des cas d'études à destination d'étudiants en reconversion ainsi qu'à des salariés de Leroy Merlin.

Les conseillers forment également chaque année les chargés de missions et travailleurs sociaux du programme national CIVIGAZ animé par GrDF. En 2023, une nouvelle formation sur les audits énergétiques et la rénovation globale a été dispensée à une entreprise locale de valorisation de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

## LES ENTREPRISES TERTIAIRES

Dans le cadre du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), l'Espace Conseil France Rénov' conseille toutes les entreprises non soumises au décret tertiaire, c'est-à-dire dont les bâtiments ou ensemble de bâtiments ont une surface inférieure à 1000 m<sup>2</sup>.

Les conseillers de l'ECFR proposent leurs compétences techniques et financières pour informer et accompagner gratuitement ces entreprises dans leurs démarches d'économie d'énergie afin de leur permettre de :

- réduire les charges liées à leur activité ;
- mener à bien un projet de rénovation énergétique ;
- mobiliser les aides financières associées aux travaux d'amélioration énergétique ;
- mettre en avant une démarche environnementale auprès de leurs clients et partenaires ;
- être un acteur de la transition énergétique.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une visite sur site et d'un rapport visant à orienter leur réflexion et construire leur stratégie globale d'économie d'énergie.

### Accompagnement des entreprises tertiaires

Au cours du premier trimestre 2023, un travail important a été mené par la chargée de mission « entreprise tertiaire » et a permis d'accompagner 14 entreprises locales dans des réflexions et projets de réduction de leurs consommations énergétiques.

Ces entreprises, de type agences de bureaux, hangar commercial, cabinets médicaux, salle de sport ou encore restaurants ; ont pu bénéficier de la visite-conseil d'un technicien de l'ALEC. Suite à cette visite, un rapport est rédigé dans le but de proposer des actions possibles en terme d'optimisa-

tion des contrats de fourniture d'énergie, de sobriété (usage) mais aussi d'efficacité énergétique (éclairage, isolation, ventilation et chauffage).



# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS



L'ALEC porte le dispositif de « Conseil en Énergie Partagé » (CEP) permettant aux communes de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un « conseiller énergie » afin de les accompagner dans la définition de leur politique énergétique et la mise en œuvre concrète d'actions.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont celles dont le budget énergétique impacte le plus le budget communal. Elles n'ont pas de service dédié et sont donc particulièrement exposées à l'augmentation du cours des énergies. Ainsi, diminuer les consommations d'énergie communales permet de :

- réduire la facture énergétique et se prémunir contre la hausse du prix des énergies ;
- contribuer de manière concrète à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Qu'est-ce que le CEP ?

### 1. Un accompagnement préalable à la mise en place d'actions de maîtrise de l'énergie efficace :

- mise en place du « suivi fluide » (énergie et eau) afin de visualiser l'évolution des consommations ;

- réalisation d'un bilan énergétique annuel (synthèse du suivi fluide, mise en place d'indicateurs...) présenté au Conseil Municipal et aux services techniques ;
- mise en place d'une culture « énergie » commune (information, veille, réglementation...).

### 2. Une expertise personnalisée, neutre et objective utile à la commune pour faire un choix éclairé :

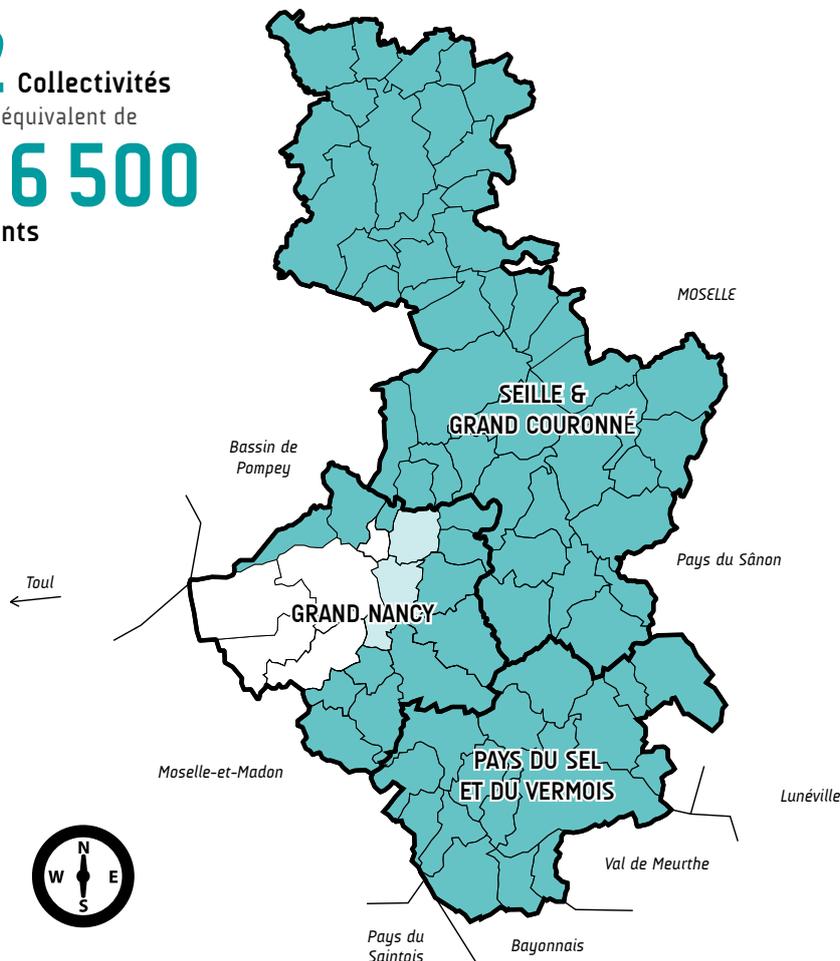
- pré-diagnostic des bâtiments : état des caractéristiques thermiques, hiérarchisation des actions de maîtrise de l'énergie ;
- recherche des faiblesses thermiques d'un bâtiment à l'aide d'une caméra thermique ;
- réalisation d'études d'opportunités : évaluations techniques, économiques et environnementales. Elles permettent d'appuyer les initiatives des maîtres d'ouvrages publics et de leur procurer les éléments indispensables à leur choix ;

### 3. Un facilitateur des démarches d'économie d'énergie

- sensibilisation et formation des usagers des bâtiments ;
- communication autour des réalisations exemplaires.

## Collectivités adhérentes au CEP

**72** Collectivités  
soit un équivalent de  
**106 500**  
habitants



## L'équipe



**Pierre Adam**  
Responsable  
Pôle Collectivités

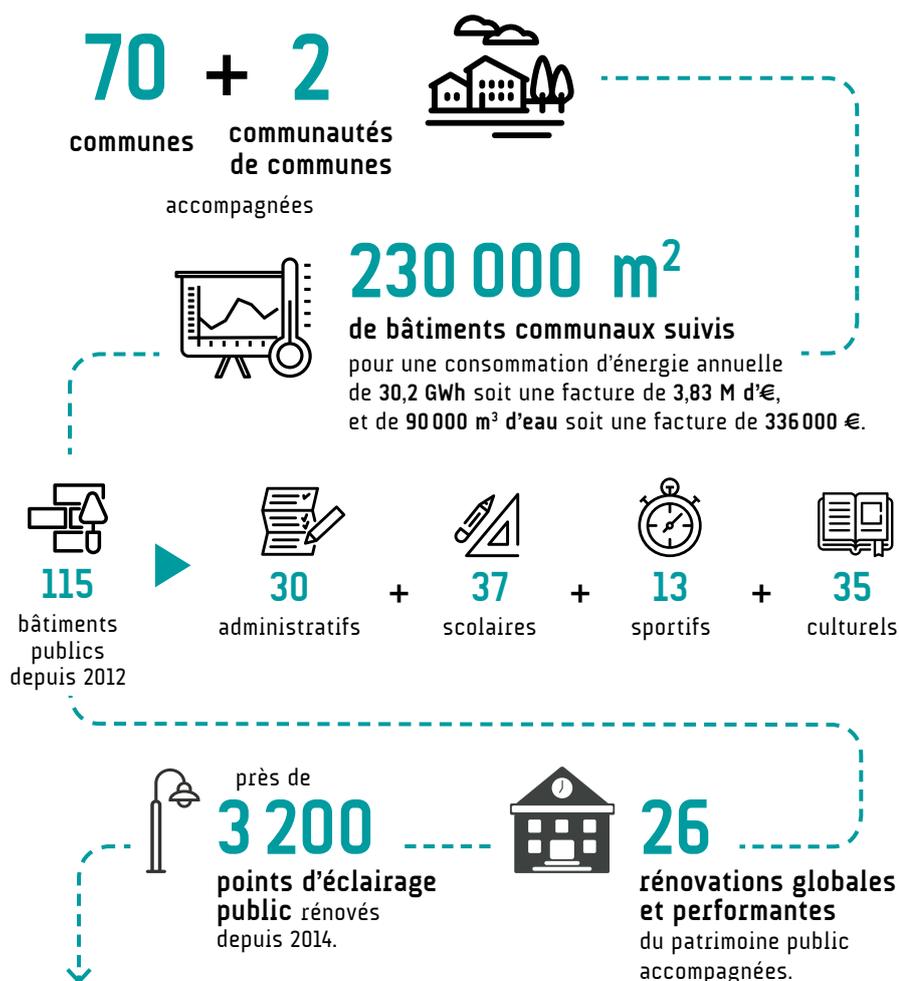


**Aurélien Dessemme**  
Apprenti Conseiller énergie  
(du 02/10/23 au 31/08/24)

### LÉGENDE :

- Communes adhérentes au dispositif CEP
- Communes éligibles au dispositif CEP
- Communes non éligibles au dispositif CEP

## Chiffres clés 2022



Économie annuelle

=

5,9 GWh  
soit

740 000 €

2,3 M€  
d'investissement

1 M€

d'aides et de subventions  
aux travaux d'économie  
d'énergie.

## Top 5 des actions mises en œuvre

Optimisation  
des périodes  
de réduit de  
chauffageRénovation  
globale  
(thermique +  
chauffage)Installation  
de panneaux  
photovoltaïquesInstallation  
de chaudières  
performantesQualité de l'air  
intérieur  
(QAI)

# Les faits marquants en 2023

## L'énergie photovoltaïque :

L'énergie solaire photovoltaïque est une énergie électrique produite à partir de panneaux installés en toiture.

De nombreux projets photovoltaïques ont été accompagnés par l'ALEC en 2023. Ces projets pouvaient être de différents types : vente totale, autoconsommation avec vente du surplus, autoconsommation individuelle ou autoconsommation collective.

Toute toiture bien orientée et bien exposée peut accueillir un projet photovoltaïque intéressant. Le choix du type d'installation dépendra de la situation du site, la taille de la toiture et des consommations du site.

L'augmentation progressive des prix de l'électricité et l'apparition d'un nouveau mode d'autoconsommation (autoconsommation collective) favorise le développement de projets d'autoconsommation.

De nombreuses collectivités ont déjà entamé des démarches d'autoconsommation collective photovoltaïque sur leur patrimoine comme Cerville, Dommartemont, Fléville-devant-Nancy, Houdemont, Leyr, Ludres...



Mairie d'Erbéviller-sur-Amesule

Des aides (tarif d'achat, subvention, prime) existent quel que soit le type d'installation.

## Qualité de l'Air Intérieur (QAI) : Déploiement des capteurs Class'Air

L'ALEC continue à accompagner les collectivités à la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur du patrimoine public suite à la mise à jour de la réglementation QAI de 2023.

À ce jour, les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans, les établissements d'enseignements ou de formation du premier degré et du second degré et les accueils de loisirs sont concernés. En 2025, les collectivités ayant dans leur patrimoine des structures sociales et médico-sociales seront également concernées.

Le nouveau dispositif de surveillance se décompose désormais en 4 phases :

1. Une évaluation annuelle des moyens d'aération des bâtiments, incluant notamment la mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone de l'air intérieur,
2. Un autodiagnostic de la QAI, jusqu'alors optionnel, devenant une étape obligatoire et incontournable, et devant être réalisé ou mis à jour régulièrement, au minimum tous les 4 ans,
3. Une campagne de mesures des polluants réglementés à faire réaliser par un organisme accrédité à chaque étape clé de la vie du bâtiment pouvant impacter la QAI,
4. Un plan d'actions prenant en compte l'évaluation annuelle des moyens d'aération, l'autodiagnostic et la campagne de mesures précitées.



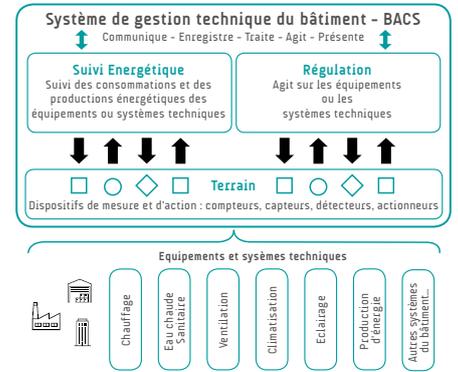
## ACTEE : Accompagnement des projets de rénovation et de réhabilitation des bâtiments



Il y a deux ans, l'ALEC a été lauréate du programme ACTEE 2 de la FNCCR. Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) a permis d'apporter un financement à l'achat d'outils de mesure et de suivi énergétique, le financement en partie des audits énergétiques et prestations de maîtrise d'œuvre.

Neuf collectivités et associations de la Métropole du Grand Nancy et de la CC du Sel et du Vermois ont pu bénéficier de fonds représentant un montant d'aide d'environ 430 000 € pour un coût d'investissement d'environ 640 000 € TTC.

## Décret BACS (Building automation and control system) :



Ce décret impose aux collectivités d'équiper leur patrimoine d'un système d'automatisation et de contrôle de leur installation technique, énergétique (telle qu'une GTB (Gestion Technique du Bâtiment) en fonction de la puissance des systèmes installés.

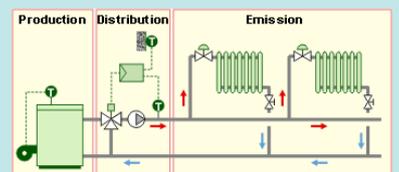
### Calendrier :

- 01/01/2025 : Système CVC avec une puissance nominale utile supérieure à 290 kW.
- 01/01/2027 : Système CVC avec une puissance nominale utile supérieure à 70 kW.

Le système d'automatisation et de contrôle devra être centralisé et connecté aux installations qui surveillent et pilotent les différents systèmes d'un bâtiment. Il a pour but de diminuer les dépenses de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) de son bâtiment et réduire les gaspillages énergétiques tout en améliorant le confort.

Les conseillers de l'ALEC ont accompagné les communes impactées par ce nouveau décret à anticiper.

## La régulation terminale



energieplus-lesite.be

Une bonne régulation permet jusqu'à 20 % d'économie d'énergie sur les consommations de chauffage d'un bâtiment.

La régulation de l'installation a lieu à plusieurs niveaux : Production, Distribution et Emission.

# Maxéville

GRUPE SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY



Isolation des murs par l'extérieur



Isolation des toitures terrasse



Remplacement des menuiseries extérieures



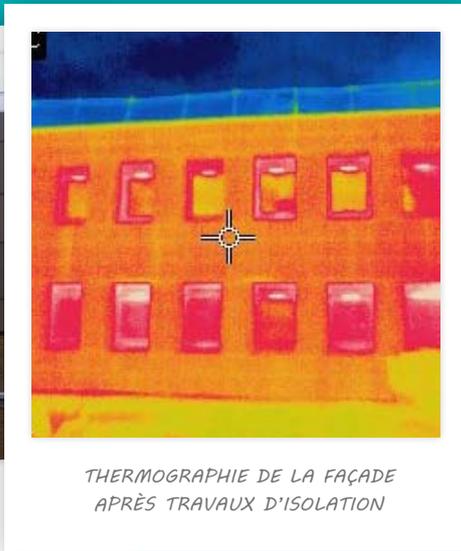
Mise en place de luminaires LED



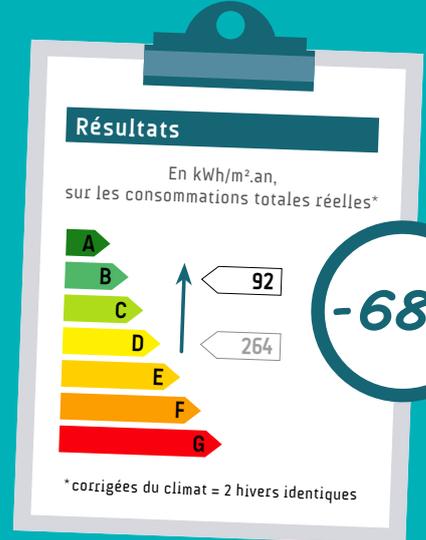
Mise à niveau de la ventilation



CHANTIER EN COURS



THERMOGRAPHIE DE LA FAÇADE APRÈS TRAVAUX D'ISOLATION



## RÉNOVATIONS EXEMPLAIRES D'ÉCOLES

# Rosières-aux-Salines

ÉCOLE MATERNELLE DU VIEUX-MOULIN



Isolation des murs par l'intérieur



Isolation de la toiture



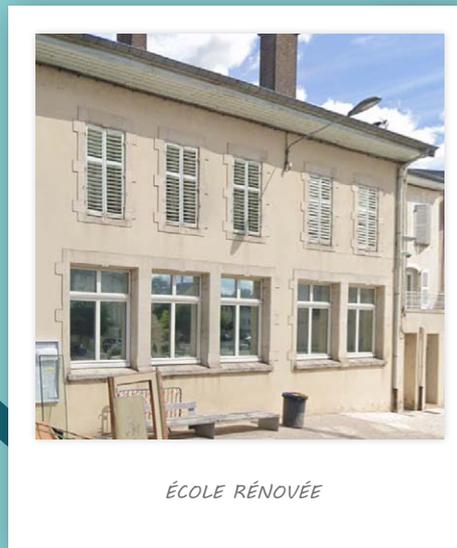
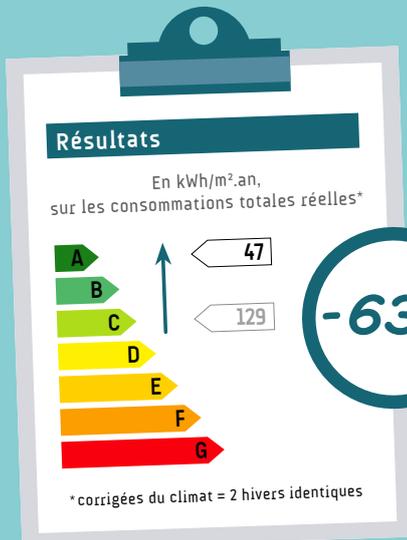
Remplacement des menuiseries extérieures



Protection solaire (volet roulant et BSO)



Isolation du plancher bas donnant sur une cave



ÉCOLE RÉNOVÉE



RÉUNION DE RÉFLEXION PRÉSENTATION DU PROJET

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## Responsabilité sociale de l'Agence

### > Les salariés de l'ALEC :



3

FEMMES



9

HOMMES

Une moyenne d'âge de **34** ans  
 Une ancienneté moyenne de **8** ans  
 et **1** stagiaire accueilli au sein de l'équipe

### > Insertion sociale :

L'ALEC accueille du personnel en insertion sociale et professionnelle via l'**association Ecoval** pour l'entretien de ses locaux. Elle soutient également l'**association Les Ecollecteurs**, dont les jeunes de 16 à 25 ans viennent collecter les papiers à recycler en vélo.

## Impact environnemental

### Notre engagement pour réduire notre impact environnemental, c'est :

- Un contrat d'**électricité 100 % renouvelable**.
- La papeterie et les produits d'entretien sont **exclusivement écologiques** et l'épicerie est directement achetée auprès de commerces locaux.
- **150 kg** de déchets organiques **valorisés par an**, collectés et déposés dans le composteur partagé de la MJC Bazin.

### > Mobilité active et électrique :

Le **Forfait Mobilité Durable** (FMD) indemnise les trajets domicile travail de 10 salariés qui ont parcouru **8 300 km** en vélo en 2023.

Les déplacements professionnels sont principalement réalisés à vélo ou avec le véhicule électrique de l'ALEC. Pour les déplacements plus lointains, le train est systématiquement privilégié.

### > Sobriété numérique :

Le matériel informatique choisi est performant et évolutif et son entretien et son reconditionnement permettent de garantir une utilisation jusqu'à 10 ans sans perte de performance.

Nos boîtes mail disposent d'un **volume restreint** encourageant les salariés à les nettoyer régulièrement, les destinataires de mail sont ciblés et nos listes de diffusion régulièrement nettoyées.

### > Sobriété énergétique :

Le matériel informatique est **systématiquement mis en veille** sur le temps de midi.

Un **réduit de chauffage** est effectué en période d'inoccupation des locaux et un **zonage** du chauffage a été mis en place.

Afin de lutter contre les canicules, l'ALEC s'est dotée de stores extérieurs et pratique une **ventilation naturelle traversante en matinée** afin de rafraîchir les locaux sans avoir recours à la climatisation.

## ZOOM sur l'Atelier



Les locaux de l'ALEC comportent « L'Atelier », une salle aux multiples usages, utilisé par l'ALEC comme salle de réunion interne et mise à disposition de ses partenaires publics pour différentes animations et formations en lien avec l'énergie et le climat.

### En 2023, L'Atelier aura notamment accueilli :

4

**Ateliers des outils de l'ALEC :**  
 Atelier de prêts d'outil de mesure ouvert gratuitement aux habitants

11

**Réunions de partenaires techniques ou institutionnels**

7

**Formations de l'organisme Classe 4**  
 à destination des acteurs de la construction, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, sur le thème de la qualité environnementale

28

**Animations des Shifters de Nancy**  
 sous forme de Fresques du Climat et d'Ateliers 2 tonnes

## Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! »



L'ALEC est arrivée en **1<sup>ère</sup> place** du classement dans sa catégorie (*entreprises/établissements de la Région Grand Est : 3-20 salariés*) !

Le défi comptabilise le nombre de participants, de jours pédalés et les kilomètres parcourus à vélo par les salariés, de leur domicile à leur lieu de travail.

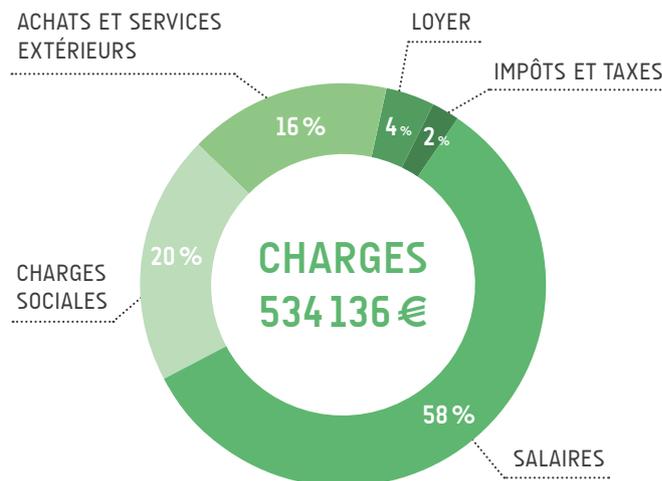
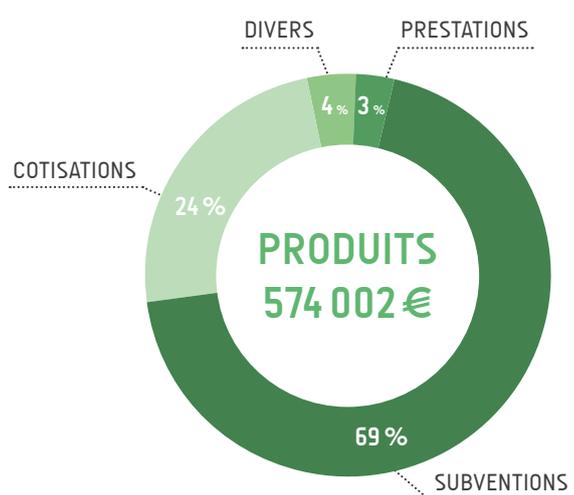
Pour encourager les mobilités décarbonnées sur les trajets domicile-travail des salariés, l'ALEC a mis en place le forfait mobilité durable. Ce forfait est utilisé par 10 des salariés sur 11 qui ont parcourus depuis 2017 plus de 38 300 km à vélo et ont évité plus de 7,6 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Le défi était organisé par Vélo et Mobilités Actives Grand Est dans le cadre d'une convention avec l'ADEME Grand Est, en partenariat avec les collectivités et les territoires du Grand Est.

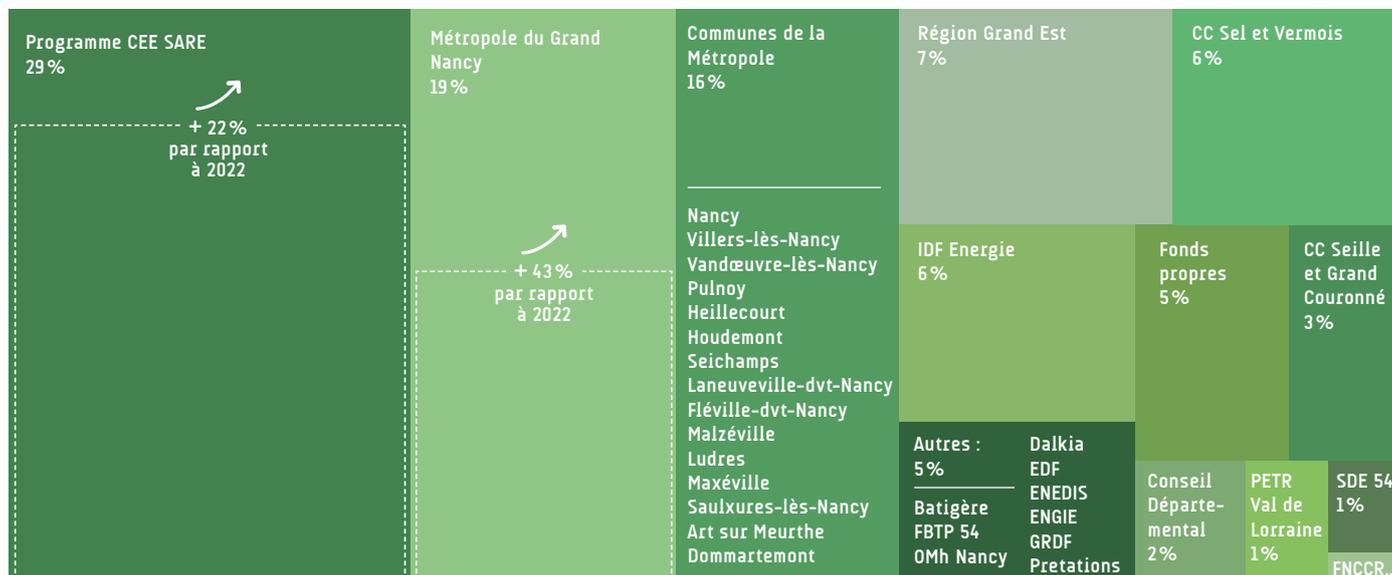
# RAPPORT FINANCIER



## PRODUITS ET CHARGES



## FINANCEMENTS





## AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT Nancy Grands Territoires

10 Promenade Émilie du Châtelet - 54000 NANCY  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. : 03.83.37.25.87 - info@alec-nancy.fr  
[www.alec-nancy.fr](http://www.alec-nancy.fr)



Tram 1 : S<sup>t</sup> Georges - Bus 19 et 7 : S<sup>t</sup> Georges | Bazin

